

Fiche Pays : Argentine - 2023

Buenos Aires, le 19 décembre 2023

Ce document est destiné à donner quelques informations aux candidats qui souhaiteraient postuler sur les postes au Lycée franco argentin Jean Mermoz. Même si la vie est agréable à Buenos Aires, voici quelques informations qui pourraient vous être utiles.

Le Lycée franco argentin Jean Mermoz véhicule une très bonne image. A Buenos Aires, il n'y a que deux établissements du réseau AEFÉ (le Collège Franco-Argentin de Martinez Adrienne Bolland et le Lycée Franco-Argentin Jean Mermoz). Notre projet éducatif est original, car nous préparons un double cursus pour tous les élèves (les élèves de Terminale passent deux examens : le Baccalauréat et le Bachillerato).

Certains cours sont exclusivement dispensés en espagnol, alors que d'autres ne le sont qu'en français. C'est un établissement homologué de la PS jusqu'en classe de Terminale.

L'année scolaire en 2023 débute le 21 février et se termine le 13 décembre.

L'Argentine est actuellement confrontée à une inflation de plus de **160 %**. Tout particulièrement, depuis les élections présidentielles de novembre 2023, le peso a été dévalué de 100% et nous ne pouvons pas nous avancer pour les mois qui viennent

Depuis Avril 2018, le peso argentin subit une très forte dépréciation par rapport à l'Euro et au Dollar.

Un billet d'avion Buenos Aires/Paris coûte en moyenne **2500€**, aux périodes de congés du lycée.

La vie à Buenos Aires n'est pas spécialement bon marché et augmente suivant l'inflation.

- 1) Le coût de la vie à Buenos Aires est assez élevé
 - 1 Litre de lait 2000 \$ environ
 - 1 kilo de pain 1500 \$ environ
 - 1 kilo de café 72000 \$ environ
 - 1 litre d'essence super 757 \$ environ.
- 2) Exemples de prix de locations les prix dépendent du quartier (révision des loyers très fréquente) Les prix sont négociés sur la base du dollar au taux de change le plus élevé du marché : Dollar Blue) <https://dolarhoy.com/>
Attention, le dollar blue est un dispositif qui pourrait prendre fin.

Sites web consultés : <https://www.zonaprop.com.ar/inmuebles-alquiler.html>

L'ISVL (Indemnité Spécifique de Vie Locale), indemnité annuelle, arrêté du 7 décembre 2023 révisable tous les 3 mois :

Groupe 5 : Professeur des Ecoles Professeur Certifié Au-delà du 7 ^{ème} échelon : € 11.176.-	Groupe 6 : Professeur des Ecoles Professeur Certifié En deçà du 7 ^{ème} échelon : € 9.409.-
---	--